



## ► **COMMUNIQUE** ◀

**Allô Maltraitance envers les personnes âgées ou handicapées**  
écoute - prévention - formation - recherche - documentation  
BP 500 40 - 74962 Cran-Gévrier Cedex

**04 50 46 80 91** Email : [alma.74@orange.fr](mailto:alma.74@orange.fr)  
**LUNDI ET JEUDI DE 14 H 00 à 17H00**

### **ALMA 74, C'est quoi ?**

Allô Maltraitance envers les personnes âgées ou adultes handicapés de Haute-Savoie est une association départementale. Elle est fédérée à l'association ALMA France, fondée en 1995 par le Professeur Hugonot. Son projet était déjà de développer un réseau d'écoute sur tout le territoire national. Alma 74 est né en 2004 et fonctionne grâce à son équipe de bénévoles, avec la même méthode, les mêmes principes, la même éthique que les autres centres départementaux (environ 70 actuellement).

Les écoutants, tous bénévoles formés par Alma France, sont à l'écoute des appelants qui peuvent être les personnes victimes ou les témoins, comme la famille, un ami, un voisin, ou un intervenant professionnel.

Cette écoute reste dans tous les cas confidentielle et peut rester anonyme si l'appelant le souhaite. Chaque semaine 2 permanences de 3 heures sont assurées, par une équipe de 2 personnes pour une meilleure écoute, les **lundi et jeudi de 14h à 17h au 04.50.46.80.91**. A la fin de chaque séance, des conseillers les rejoignent. Ce sont des professionnels soit en activité soit retraités, mais eux aussi bénévoles, issus de diverses disciplines : médecin, infirmière, psychologue, assistante sociale, juriste, qui réfléchissent ensemble aux meilleurs conseils à proposer aux personnes qui ont appelé. Leur mission est d'accompagner ces personnes dans une démarche de compréhension, de réflexion et d'échange, sans porter de jugement. L'association ne se substitue à aucun service existant, mais connaît les compétences de chacun. Ainsi, les conseillers guident et soutiennent les appelants en recherchant avec eux les contacts pouvant les aider à trouver des solutions. Ce suivi peut s'échelonner sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Globalement 70% de ces appels concernent des personnes vivant à domicile, et 30% vivant en institution. Il s'agit rarement d'un seul type de maltraitance, car la violence physique, par exemple, entraîne naturellement une souffrance psychologique, de même des abus financiers. Il peut s'agir aussi de négligences concernant par exemple les soins ou les traitements, ou bien d'atteintes aux droits civiques, ou de discrimination sociale dont sont victimes les personnes âgées comme les adultes handicapés.

On peut constater que les causes de souffrances sont multiples, mais chaque cas est unique et demande une attention particulière. L'écoute téléphonique est la mission première de l'association mais de plus en plus, elle développe la prévention. Elle répond à la demande d'interventions de sensibilisation à la bientraitance auprès de professionnels du domicile ou des établissements, ou bien d'étudiants du secteur sanitaire et social, et aussi de groupes de bénévoles. L'information est aussi une de ses missions. Elle doit se faire connaître du public pour que les victimes, comme les témoins osent appeler, car parler c'est déjà agir.

Seule l'information peut parvenir à briser le tabou qui est encore celui de la maltraitance.

Sachez que la loi impose à chacun de ne pas se taire et agir face à un certain nombre de situations.

Si vous hésitez sur la démarche à entreprendre, téléphonez au **04.50.46.80.91**., vous serez écouté et conseillé.

**Pensez à le faire savoir autour de vous.**

**Personnes âgées et handicapées.**  
**Maltraitance : oser en parler c'est déjà agir**